

LABEL NATUREPLUS POUR LA PEINTURE

FICHES-LABELS

[mise à jour : 03/2023]



Résumé des critères : Min. 85% renouvelable ou minérale. Limite des pigments blancs, COV, formaldéhyde, substances dangereuses... Cycle de vie pris en compte (matière, énergie, eau, air, déchets...).

Nom officiel

Natureplus

Site web

www.natureplus.org

Produits concernés

Peintures (entre autres)

Portée du label

Environnement et santé

Critères du label ^[1]

Les critères de base des produits labellisés Natureplus sont :

- la part de matières premières renouvelables et/ou minérales doit représenter au moins 85% du contenu du produit et ne doivent pas être épuisables à court terme
- les substances nuisibles à la santé et à l'environnement sont interdites
- les métaux lourds sont limités, voire interdits pour certains produits
- les processus de fabrication, de traitement et d'élimination ne font pas appel à des substances nocives.
- une aptitude à l'usage (rendement, résistance au frottement, nettoyage, etc.)
- une conception écologique de l'emballage

À ces conditions de base s'ajoutent des critères spécifiques en fonction de la catégorie de produits.

Par exemple, pour les peintures murales à base minérale^[2] :

Composition, interdictions et restrictions de matières

- Au moins 95% de la masse du produit doit être constitué de matières premières renouvelables et/ou minérales suffisamment disponible, ainsi que d'eau.
- Teneur en pigments inorganiques blancs d'origine artificielle/synthétique : max 38g/m²
- Interdiction d'ajout d'une série d'éléments tels que composés de glycol, composés organo-halogénés, pigments ou siccatifs à base de plomb, amiante etc.
- Valeurs limites pour certaines substances, dont
 - Métaux (arsenic, cadmium, nickel, plomb, etc), voire interdiction pour certains produits
 - COV (COVT max 500 mg/kg)
 - Formaldéhyde (max 20 mg/kg)
- Valeurs limites pour certaines émissions après 28 jours, dont
 - COV (COVT max 300 µg/m³)
 - Formaldéhyde (max 24 µg/m³ ou 0,02 ppm)
- Pas d'odeur désagréable ou étrangère au produit.

Obtention des matières premières, fabrication des produits semi-finis et production

- certificat d'origine des matières premières
- respect de paramètres écologiques par kilo de produit fini (utilisation d'énergie non-renouvelable, potentiel de réchauffement global, d'appauvrissement de l'ozone, photosmog, acidification).

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<https://www.baubook.at/natureplus/?SW=32&lng=2>

Qui est « derrière » ce label ?

Natureplus est une organisation basée en Allemagne qui œuvre pour le développement durable dans le secteur de la construction. Actuellement, l'association a une centaine de membres dans différents pays européens. Ils proviennent tant des acteurs de la construction et des institutions scientifiques que des associations environnementales et de consommateurs. En Belgique, le label est représenté

par l'asbl VIBE (<http://www.vibe.be>)

Contrôle indépendant

La décision d'attribution du label de qualité Natureplus est prise par un institut de contrôle indépendant (mais accrédité par Natureplus) sur la base des rapports et analyses prescrits par les directives d'attribution.

De plus, le [processus de contrôle](#) intègre une inspection et un échantillonnage sur le lieu de la fabrication des produits. Ensuite, les échantillons sont analysés en interne par le laboratoire [Natureplus Institute SCE](#). Ce processus de contrôle est l'un des plus stricts à ce jour parmi les éco-labels.

Avis d'écoconso

Natureplus est considéré comme le label le plus sévère sur le marché des matériaux de construction, notamment en terme de substances dangereuses exclues et de son processus de contrôle rigoureux. Les catégories de critères sont également plus fines que les autres labels. On trouvera plutôt ce type de produits dans des magasins spécialisés en éco-construction.

Plus d'infos

- [Comment choisir une peinture écologique ?](#)
- [Quel revêtement choisir pour les murs de sa maison ?](#)
- [Solvants organiques : comment les éviter pour protéger sa santé ?](#)

Lien vers catalogue de produits labellisés

[Catalogue sur Natureplus.org.](#)

[1] [Natureplus e.V. \(2011\). BASIC CRITERIA. 06/04/2022.](#)

[2] [Natureplus e.V. \(2015\). Mineral-Based Interior Wall Paints. 06/04/2022.](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/label-natureplus-pour-la-peinture>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/materiaux>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cl%C3%A9s/peinture>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[6] <http://www.natureplus.org>

[7] <https://www.baubook.at/natureplus/?SW=32&lng=2>

[8] <http://www.vibe.be>

[9] <https://www.natureplus-label.org/prufablauf>

[10] <https://natureplus-institute.eu/?lang=en>

[11] <https://www.ecoconso.be/fr/content/comment-choisir-une-peinture-ecologique>

[12] <https://www.ecoconso.be/fr/content/quel-revetement-choisir-pour-les-murs-de-sa-maison>

[13] <https://www.ecoconso.be/fr/content/solvants-organiques-comment-les-eviter-pour-protoger-sa-sante>

[14] <https://www.natureplus.org/index.php?id=45&L=2>

[15] https://www.natureplus.org/fileadmin/user_upload/pdf/cert-criterias/RL00Basiskriterien_en.pdf

[16] https://www.natureplus.org/fileadmin/user_upload/pdf/cert-criterias/GL0602.pdf

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

